

Rouen, le 24 décembre 2019

Eau distribuée dans 5 communes de Seine Maritime impropre à la consommation à la suite des fortes précipitations

L'Agence régionale de santé de Normandie fait savoir que le syndicat d'eau potable de Mont-Cauvaire regroupant 5 communes en totalité ou en partie (soit environ 1 800 habitants) distribue temporairement une eau colorée ou trouble en raison des fortes précipitations.

Il s'agit de particules d'argiles et de limons, très rapidement entraînées dans les nappes souterraines par les pluies très importantes, responsables de l'érosion des terres. Ce phénomène accentue les risques de contamination microbienne.

**En conséquence, la population est invitée
à ne pas consommer l'eau du robinet jusqu'à nouvel ordre.**

Cette eau ne doit pas être utilisée pour la boisson, le lavage des dents et la préparation des aliments sauf si elle est portée à ébullition.

Les abonnés sont directement informés par les collectivités ou exploitants qui mettent à disposition de l'eau embouteillée. Le numéro suivant peut être contacté pour plus d'information : 09.69.39.56.34 (permanence VEOLIA).

LISTE DES COMMUNES CONCERNEES PAR LA RECOMMANDATION DE NE PAS CONSOMMER L'EAU

Communes impactées en totalité :

- Mont-Cauvaire (76690)
- Les-Authieux-Ratieville (76690)
- Claville-Motteville (76690)

Communes impactées partiellement :

- Clères (76690) : Rue des Mares, Rue de la Futaie, Impasse de la sente a panier, Rue de la Futaie, Rue du trou à barbe, Route de mont Cauvaire, Route de la Houssiette, Route de fontaine le bourg, Rue de la Seille, Rue du Hamel, Route du Mont Piel, Chemin des Aubépines
- Fontaine Le bourg (76690) : Rue du Hamel, Route du Mont Piel, Chemin des Aubépines, Chemin du Mesnil Englier, Chemin du Thil, Chemin les Maisonnettes, Tour du Creux, Cote de la justice, Rue du Rombosc

Contact presse ARS de Normandie

Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr